

## AUX ZOUAVES DE QUÉBEC

Conformément à l'ordre du jour lancé par le général de Charette, les zouaves de Québec et du district sont priés de se réunir vendredi prochain, le 6 du courant, à la résidence du vice-président général de l'Union Allet, M. Chs Trudelle, No. 8, rue St-André, haute-ville, à huit heures du soir, pour rédiger une protestation ou un acte d'adhésion, suivant la décision de la majorité de la section.

Par ordre,

C. E. ROULEAU.

---

Le 6 septembre 1895 il y eut réunion générale de tous les anciens Zouaves Pontificaux de la Section de Québec, à la résidence de M. Charles Trudelle, vice-président général de l'Union Allet.

La proposition suivante fut adoptée au milieu du plus vif enthousiasme :

“ Que les anciens zouaves Pontificaux de la section de Québec, prient le général de Charette de vouloir bien déposer aux pieds de Sa Sainteté Léon XIII l'expression de leur dévouement et de leur fidélité inébranlable au Pape-Roi, et de joindre en même temps leurs plus énergiques protestations à celles de leurs camarades de la France, de la Belgique et de la Hollande, contre l'attentat sacrilège qui, le 20 septembre 1870, a dépouillé le